

COMPTE RENDU

Mardi 15 octobre 2013 à 20 h 00
salle du Conseil Municipal

Prénom Nom, Qualité	Présent/excuse/ Absent	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent/excuse/ absent	Pouvoir à
			Sylviane VANEL, conseillère	Absente excusée	P. GUILLET
Didier GERIN, Maire			Stéphane JODAR, conseiller		
Pierre GUILLET, 1 ^{er} adjoint			Noélie LASCOLS, conseillère		
Daphné GAULT, 2 ^{ème} adjointe			Annick MOURARET, conseillère		
Michel CROS, 3 ^{ème} adjoint			Michel RODEL, conseiller		
Pierre VALVERDE, 4 ^{ème} adjoint			Sylviane MONNOT, conseillère	Absente excusée	M. CROS
Eric CLO, conseiller			Franck DENOLLY, conseiller		
Guy BATTAGLINI, conseiller			Sandrine BONNAY, conseillère		

Secrétaires de séance : Sandrine BONNAY et Guy BATTAGLINI

Approbation du compte rendu du 24 septembre 2013 : adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents et représentés.

DELIBERATIONS

1- Décisions sur travaux : électricité, stores et mise en sécurité (alarme) de la mairie.

Suite à la décision de rénovation et de mise en sécurité de la mairie prise lors du Conseil Municipal du mardi 24 septembre 2013, Pierre GUILLET présente les devis des travaux complémentaires (électricité, stores et alarme) :

- **Electricité:**

par l'**entreprise Raynaud** qui a chiffré:

Modification de l'éclairage des toilettes, pose de six détecteurs, déplacement de la prise téléphone et informatique et pose d'une prise électrique supplémentaire. Montant du devis **955 € HT**.

Cette installation permettra l'installation d'un bureau à l'extrémité de la salle du conseil (côté mur en galets) pour les adjoints ou les conseillers. Ceux-ci pourront travailler et recevoir des personnes indépendamment du secrétariat, avec de bonnes conditions d'accueil et de confidentialité.

- **Stores:**

Remplacement des **toiles de stores extérieurs** par **St Clair stores** qui a chiffré :

Remplacement des toiles des 3 stores (en réutilisant toute la structure et sans changement des mécanismes) pour un montant de **1390 € HT** et mise en place de 3 capots laqués de protection pour un montant de **910 € HT**. Le choix des couleurs sera à valider avec le fournisseur.

- **Alarmes:**

Deux propositions pour l'installation d'une alarme pour la protection de la mairie :

C.T.C.A.M. avec 8 détecteurs, 2 sirènes, et 1 centrale pour un montant de **2 700 € TTC** ou en location de **65,06 euros par mois** mais avec obligation de prendre la télé surveillance pour un montant de **37 euros par mois**.

A.T.S. avec également 8 détecteurs, 2 sirènes, et 1 centrale mais sans obligation de prendre la télé surveillance pour un montant de **2013 € TTC**.

Un devis complémentaire a été demandé pour la pose de 2 **caméras** extérieures, montant **2001, 50 € HT**.

La décision pour la mise en place de caméras extérieures doit faire l'objet d'un débat spécifique qui devra avoir lieu dans les mois à venir.

DS

Suite à débats, **travaux de la mairie (électricité, stores et alarme (hors caméras extérieures)) adoptés à l'unanimité** des membres du conseil présents et représentés.

Electricité par **entreprise RAYNAUD**

Stores + capot entreprise **St CLAIR STORES**

Alarme par **A.T.S.**

2- Travaux de voirie suite aux dégâts d'orages

Pierre GUILLET présente un devis de **4550 € HT** proposé par Ets GABILLON(GMTP) pour la remise en état du chemin de la gelée qui est un chemin de plaine devenu impraticable suite à des dégâts d'orage (travaux indispensables).

Michel RODEL informe le conseil la présence de cailloux rue de Bellevue.

Eric CLO explique que des fossés sont bouchés à 2 endroits toujours chemin de la gelée. La demande sera faite aux Ets GABILLON(GMTP) lors des travaux de faire le nécessaire.

Guy BATTAGLINI signale que le chemin des cerisiers est en très mauvais état. Une P.V.R. (participation voirie et réseaux) en instance à la mairie sera étudiée pour régler ce problème.

Dans l'attente du traitement de cette P.V.R. et dès que le tracteur de la mairie sera réparé, mise en place de graviers pour améliorer ce chemin des cerisiers.

Didier GERIN propose à Pierre GUILLET en présence de Patrick RIVOIRE – notre agent technique de faire le tour de la commune pour déterminer où des saignées seraient nécessaires afin d'améliorer les écoulements dans les fossés sachant que les ETS GABILLON(GMTP) proposent un devis de 400 euros la journée en utilisant un matériel spécialisé pour la réalisation de ces saignées.

Eric CLO signale aussi le mauvais état du chemin des Perollières. Pierre GUILLET profitera d'une prochaine commission des travaux/chemins pour estimer les travaux à réaliser sur ce chemin des Perollières.

Le Conseil **adopte à l'unanimité** les travaux pour le chemin de la Gelée et pour effectuer les saignées.

3- Accessibilité pompiers pour deux poteaux incendie.

Pour des raisons d'accessibilité et pour réaliser normalement les essais, les pompiers demandent le rehaussement de deux poteaux d'incendie, un situé le long de la route des Roches et un situé le long du chemin des Fontenettes. Un devis a été demandé à la Lyonnaise des Eaux qui a estimé les travaux pour un montant de **1 877 € TTC.**

Adoption des travaux à l'unanimité des membres du conseil présents et représentés.

4- Changement de la cuve à fuel dans le bâtiment communal qui abrite le café restaurant au centre du village 'Mon P'tit Resto'

Pierre GUILLET précise au Conseil Municipal que la cuve actuellement utilisée pour le stockage du fuel n'est plus conforme et qu'il est impératif de la changer.

Deux devis sont proposés pour ces travaux qui incombent à la mairie, celle-ci étant propriétaire. Un premier devis de **4 320 €** avec remplacement de cette cuve sachant que la conduite qui alimente cette cuve est toute percée.

Un deuxième devis de **3 860 €** avec un remplacement par 2 cuves plastiques positionnées dans la cave et une alimentation spécifique.

La **décision est prise à l'unanimité** des membres du conseil présents et représentés **pour le remplacement par 2 cuves plastiques pour un montant de 3 860 euros.**

INFORMATIONS

1- Compte rendu de la commission « nouveaux rythmes scolaires » du 7 octobre dernier.

Didier GERIN présente la commission mise en place lors de cette première réunion.

Avec comme président de droit Didier GERIN, animatrice Daphné GAULT et membres Noélie LASCOLS et Guy BATTAGLINI.

Le but principal de cette commission est de travailler sur la mise en place de la loi votée par le gouvernement, en prenant comme priorité n°1 l'intérêt de l'enfant.



Lors de cette première réunion nous sommes partis d'une page blanche et avons émis plusieurs possibilités mais aucune décision n'a encore été prise. Par contre il nous paraît important que les activités choisies soient de qualité et intéressent les enfants afin que tout le monde soit sur un même pied d'égalité. D'autres réunions sont déjà programmées pour présenter un pré projet au corps enseignant et aux parents d'élèves délégués afin de prendre en compte leurs observations.

2- Information sur la campagne ambrosioise

Cette année une mobilisation importante sur ce problème aussi bien au niveau de la C.C.P.R. qu'au niveau de la commune de Saint Prim avec des articles dans la presse, un bulletin hebdomadaire sur le site internet communal et des informations dans les boîtes aux lettres. Michel CROS et Didier GERIN – les deux référents sur la commune ont transmis ces informations auprès des particuliers, des agriculteurs. Tout ce travail a permis d'améliorer la prise de conscience et les actions préventives. Ce problème de l'ambrosioise est un véritable sujet de santé publique. Le Conseil Municipal est tout à fait d'accord pour continuer ces opérations de sensibilisations et d'informations l'année prochaine.

3- Information sur la rencontre avec le personnel communal

L'ensemble du personnel communal était présent. Cette rencontre, très appréciée, a permis à l'ensemble des participants d'échanger et de mieux se connaître. Elle s'est terminée en toute convivialité autour du verre de l'amitié. Lors de son intervention Didier GERIN a précisé à chaque agent communal qu'il serait reçu individuellement en présence du maire et de l'adjoint directement concerné par ses activités.

4- Mur du cimetière

Pierre GUILLET précise qu'une partie du crépis du mur situé à l'ouest du cimetière est tombé. Des travaux doivent être entrepris suite à cet effondrement. Les délais devront être négociés avec l'entreprise pour que les travaux soient terminés avant la Toussaint. L'entreprise HAPIAK a été choisie après présentation d'un devis de **680 euros**

5- Préparation de la rencontre avec les nouveaux habitants

Une rencontre est prévue avec les nouveaux habitants le vendredi 29 novembre à 19H30. La dernière rencontre remonte à septembre 2011. Tous les nouveaux habitants arrivés depuis septembre 2011 seront donc invités. Cette rencontre permettra aux membres du Conseil Municipal de se présenter, de présenter les activités de la commune, d'échanger en toute convivialité.

6- Préparation de la rencontre avec le monde associatif

Une rencontre avec le monde associatif est programmée le jeudi 24 octobre à 19H30. Le conseil municipal attache beaucoup d'importance au monde associatif et donc aux associations communales et intercommunales. Cette rencontre permettra de proposer des règles et un planning prévisionnel pour la rédaction du bulletin municipal 2014. Le Conseil Municipal est bien conscient que le bulletin municipal 2013 ne correspond pas aux objectifs initiaux, c'est-à-dire de présenter dans les détails toutes les activités des associations. Le bulletin municipal 2014 devrait rattraper tout cela.

7- Préparation de la rencontre avec le monde économique

Une rencontre avec le monde économique sera également programmée avant la fin de l'année. Toutes les entreprises, personnes inscrites à la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la Chambre d'Agriculture, à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, autres seront invitées. L'objectif est de communiquer sur le monde économique à Saint Prim sur le site internet et autres supports.

8- Points divers

DS

A SAINT PRIM suite aux difficultés rencontrées pour le vote du budget, la taxe foncière arrivera le 15 novembre et la taxe d'habitation arrivera le 15 décembre.

Suite aux récentes élections, Didier GERIN a été élu au bureau de la C.C.P.R. et Président de l'Association pour Soutenir le Mas des champs.

Le Conseil Municipal est heureux d'annoncer que la cérémonie des vœux aura lieu Jeudi 2 janvier 2014 à 18h30 à la Salle d'Animation Rurale. Tous les habitants de Saint Prim sont, bien entendu, cordialement invités. Une invitation sera distribuée dans chaque boîte aux lettres.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 26 novembre à 20 H

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, **Didier GERIN maire**, lève la séance à 22h26.



*Le Conseil Municipal se termine par le verre de l'amitié offert par Pierre GUILLET qui a reçu lors du Congrès des Maires de l'Isère la médaille d'or (37 ans au service de la commune de Saint Prim)
Nous tenons à le remercier sincèrement et à le féliciter pour tout le travail réalisé et le temps passé au service de la commune.*